



HAL
open science

La mobilisation électorale en 2012

Anne Muxel

► **To cite this version:**

Anne Muxel. La mobilisation électorale en 2012. *Revue Française de Science Politique*, 2013, 63 (2), pp.207 - 224. 10.3917/rfsp.632.0207 . hal-03460893

HAL Id: hal-03460893

<https://sciencespo.hal.science/hal-03460893>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA MOBILISATION ÉLECTORALE EN 2012

Anne Muxel

Une élection résulte toujours d'une rencontre plus ou moins prévisible entre les citoyens et leurs gouvernants. La participation électorale est une équation complexe dans laquelle entrent en ligne de compte plusieurs facteurs sociologiques, politiques et institutionnels, à la fois structurels et conjoncturels¹. Mais elle dépend aussi d'autres phénomènes dont l'impact est, bien que plus aléatoire et plus difficile à cerner, tout aussi déterminant. Les effets d'images et de personnalité des candidats, au travers desquels se nouent et se dénouent des affects et des identifications, ont un rôle indéniable dans le processus de mobilisation électorale qui opère dans le cours de la campagne². L'ensemble des paramètres qui configurent l'environnement personnel, relationnel et psycho-affectif joue aussi un rôle décisif³. Mais surtout, dans un contexte politique où l'opinion apparaît labile parce que perplexe, critique parce que défiante, l'abstention peut être un recours. Au printemps 2012, alors même que se tiennent des élections décisives pour la destinée du pays, c'est une moitié de Français (48 %) qui déclare n'avoir confiance ni dans la gauche ni dans la droite pour gouverner⁴. Si les électeurs peuvent dire leur mot en choisissant un candidat ou un camp politique, ils peuvent aussi le dire au travers de leur silence dans les urnes ou de leur retrait de toute forme de participation électorale.

1. Voir notamment Mark Franklin, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

2. Daniel Boy et Jean Chiche ont montré l'importance des qualités personnelles et des images des candidats dans le processus de décision électorale. Voir récemment Daniel Boy, Jean Chiche, « Les candidats : des images cristallisées », dans Pascal Perrineau (dir.), *La décision électorale en 2012*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 37-57. Plus largement, Philippe Braud dans son ouvrage *L'émotion en politique*, paru en 1996 aux Presses de Sciences Po, a insisté sur l'importance des affects dans le rapport noué par les citoyens au champ politique.

3. Dans un ouvrage que j'ai publié en 2008, *Toi, moi et la politique. Amour et convictions*, au Seuil, j'ai montré, dans le contexte français, l'importance de l'environnement affectif dans les formes de politisation comme dans les orientations idéologiques des individus. Dans son ouvrage récent (*Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Paris, Lextenso Éditions, 2012), Céline Braconnier a, elle aussi, insisté sur la nécessité de considérer les électeurs dans leurs contextes pour saisir les rouages de la participation électorale. Des auteurs, tels que Donald Green ou Alan Gerber, Alan Zuckerman ou encore Diana Mutz, ont mené des travaux signalant le rôle des traits de personnalité ainsi que des contextes affectifs dans le rapport au vote. On peut se reporter à leurs travaux : Alan S. Gerber, Donald P. Green, Christopher W. Larimer, « Social Pressure and Voter Turnout : Evidence of a Large-Scale Field Experiment », *American Political Science Review*, 102 (1), février 2008, p. 33-48 ; Alan S. Gerber, Gregory A. Huber, David Doherty, Conor M. Dowling, Connor Raso, Shang E. Ha, « Personality Traits and Participation in Political Processes », *The Journal of Politics*, 73 (3), juillet 2011, p. 692-706 ; Alan S. Zuckerman (ed.), *The Social Logic of Politics. Personal Networks as Contexts for Political Behavior*, Philadelphie, Temple University, 2005 ; Diana Mutz, « The Consequences of Cross-Cutting Networks for Political Participation », *American Journal of Political Science*, 46 (4), octobre 2002, p. 838-855. On peut aussi consulter l'ouvrage récent de Meredith Rolfe, *Voter Turnout. A Social Theory of Political Participation*, New York, Cambridge University Press, 2012.

4. Enquête post-électorale de l'élection présidentielle 2012 Cevipof réalisée par téléphone du 10 mai au 29 mai 2012 auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 2 504 personnes.

L'électeur français n'est plus un électeur systématique, et sa participation, de plus en plus dépendante de la nature du scrutin et de la perception des enjeux de celui-ci, est devenue intermittente¹. La norme civique associée au devoir de voter s'est incontestablement affaiblie dans le renouvellement générationnel². Les répertoires des significations accordées au vote ainsi que les usages de l'abstention se sont diversifiés.

Depuis la fin des années 1980, l'abstention s'est amplement diffusée et banalisée, atteignant dans la période récente des seuils critiques à certaines élections. Tous les scrutins intermédiaires du quinquennat de Nicolas Sarkozy, à commencer par les élections législatives organisées dans la foulée de son élection à la présidence de la République, se sont soldés par des records d'abstention : 39,6 % au premier tour et 40,4 % au second tour des élections législatives de 2007, quatre semaines seulement après la mobilisation exceptionnelle suscitée par le scrutin présidentiel, 38,9 % au premier tour et 37,8 % au second tour des élections municipales de 2008, 59,4 % aux élections européennes de 2009, 53,6 % au premier tour et 48,7 % au second tour des élections régionales de 2010, enfin 55,6 % au premier tour et 55,6 % au second tour des élections cantonales de 2011.

Les réponses abstentionnistes ont donc acquis une place à part entière dans le paysage électoral français, une place qui a tendance à devenir prédominante et même majoritaire dans certains scrutins. Néanmoins l'élection présidentielle échappe à cette désaffection civique. Parce que s'y organise, au-delà d'un duel entre deux candidats, un affrontement clair et polarisé entre deux camps politiques, elle reste à la fois plus attractive et plus accessible que bien d'autres scrutins. S'ajoute à cela qu'elle fait l'objet d'une mobilisation au niveau des pouvoirs publics comme des médias que ne connaissent pas les autres types de scrutin³. Alors que l'on peut observer depuis la fin des années 1980 une progression significative de l'abstention aux élections législatives (+ 18,1 points entre les premiers tours de 1986 et de 2012), le scrutin présidentiel connaît au cours de la même période une relative permanence et stabilité de la mobilisation des électeurs (+ 2 points d'abstention seulement entre les

1. Sur la diffusion de l'intermittence du vote, on peut se référer aux travaux menés sur l'échantillon démographique permanent par l'Insee, et notamment à la note de Stéphane Jugnot et Nicolas Fremeaux, « Les enfants des baby-boomers votent par intermittence, surtout quand ils sont peu diplômés », dans *France. Portrait social. Édition 2010*, Paris, Insee, 2010, p. 121-131.

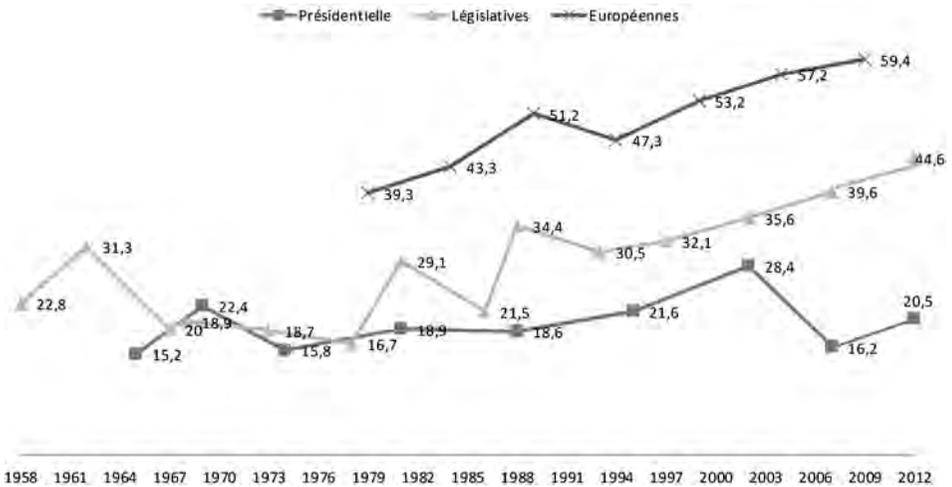
2. Sur les transformations du comportement électoral au fil du renouvellement générationnel, on peut se reporter à Pierre Bréchon, « L'abstention. De puissants effets de génération », dans Anne Muxel (dir.), *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 91-113, à Vincent Tournier, « Comment le vote vient aux jeunes », *Agora/Débats jeunesse*, 51, 2009, p. 79-96, ou encore à mon ouvrage, *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Seuil, 2010. Pour une analyse de ce déclin générationnel de la participation électorale dans le contexte international, on peut se référer à André Blais, Elisabeth Gidengil, Neil Nevitte, Richard Nadeau, « Where Does Turnout Decline Come From ? », *European Journal of Politics*, 43, 2004, p. 221-236, ainsi qu'à M. Franklin, *Voter Turnout...*, *op. cit.*

3. Pour prévenir l'abstention lors de l'élection présidentielle de 2012, le gouvernement a lancé une campagne d'incitation au vote : 1 million de dépliants et 100 000 affichettes ont été distribués dans les préfectures et les lieux publics. De l'espace publicitaire a aussi été acheté sur Internet, pour un coût de 1,8 million d'euros. De leur côté, les partis politiques ont lancé des initiatives pour éviter le risque d'abstention dû notamment au fait que l'élection tombait en pleines vacances scolaires et en sensibilisant les Français à la possibilité de voter par procuration. Le PS a lancé un site Internet (<<http://www.Procuration2012.fr>>). L'UMP a fait de même ; 600 000 courriels et 300 000 courriers postaux signés par Jean-François Copé ont été envoyés aux adhérents et aux sympathisants. Le vote par procuration peut concerner entre 1 million et 1,5 million d'électeurs sur l'ensemble du territoire national (lors de l'élection présidentielle de 2007, 1,2 million de votes par procuration pour le premier tour présidentiel et 1,4 million au second tour ont été effectués). Dans certains arrondissements de Paris comme le 5^e, le 6^e, le 7^e ou encore le 15^e, le taux de vote par procuration lors de l'élection présidentielle de 2012 a atteint entre 12 % et 14 % des votants (source : <http://opendata.paris.fr/opendata/jsp/site/Portal.jsp?document_id=133&portlet_id=102>).

premiers tours de 1988 et de 2012) (voir le graphique 1). Calculée sur l'ensemble des neuf élections présidentielles au suffrage universel direct qui compte la Cinquième République, la moyenne de l'abstention s'établit à 19,7 % pour la France entière. C'est nettement moins que s'agissant du scrutin législatif : 28,3 % en moyenne pour les 14 élections législatives organisées depuis 1958. Mais de toutes les élections, ce sont les élections européennes qui suscitent le plus d'abstention : 50,1 % en moyenne pour les 7 élections organisées depuis 1979.

Incontestablement, l'élection présidentielle reste donc de très loin la plus mobilisatrice. Bien qu'elle soit aussi affectée par la défiance des Français envers leur système politique, elle résiste. Elle s'impose comme un grand moment de mobilisation civique et politique, organisant de plus en plus à elle seule le tempo et l'agenda de la participation électorale des Français. Depuis, toujours considérée comme l'élection reine sous la Cinquième République, et s'imposant de plus en plus comme l'élection préférée des Français, elle bénéficie de ressorts facilitateurs de la participation : une personnalisation de la compétition électorale, un enjeu décisif autour de la désignation de la fonction suprême à la tête de l'État, une dimension psycho-affective de remise du pays à la compétence et au projet d'un homme (ou d'une femme) incarnant un destin collectif, enfin, une simplification du choix électoral dans le cadre de la bipolarisation gauche-droite.

Graphique 1. Évolution des taux d'abstention au premier tour des élections présidentielles, législatives et européennes sous la Cinquième République (en pourcentages)



Source : Résultats officiels, ministère de l'Intérieur.

Pour cette neuvième élection présidentielle sous la Cinquième République, les Français se sont rendus au rendez-vous des urnes et ont pleinement participé à la décision électorale. Le niveau de participation atteint 79,5 %, soit une proportion équivalente à celle qu'avait enregistrée le premier tour de l'élection présidentielle de 1995. Au second tour, la mobilisation est quasi identique (80,4 %, soit + 0,9 point). Mais comparé à d'autres scrutins présidentiels antérieurs qui enregistrent généralement un surcroît de participation au second tour, et en considérant à part l'exceptionnalité du scrutin de 2002 marqué par un fort surcroît de participation électorale au second tour en raison de la présence de Jean-Marie Le Pen (+ 8,2 points), le second tour de l'élection présidentielle de 2012 n'a pas connu de mouvement significatif de réduction de l'abstention.

Tableau 1. La mobilisation différentielle aux deux tours de l'élection présidentielle sous la Cinquième République (en pourcentages)

	1965	1969	1974	1981	1988	1995	2002	2007	2012
1^{er} tour	15,2	22,4	15,8	18,9	18,6	21,6	28,4	16,2	20,5
2^e tour	15,7	31,1	12,7	14,1	15,9	20,3	20,2	16	19,6
Évol.	+ 0,5	+ 8,7	- 3,1	- 4,8	- 2,7	- 1,3	- 8,2	- 0,2	- 0,9

Source : Résultats officiels, ministère de l'Intérieur.

Ce sont donc près de huit Français sur dix qui ont pris leur part au choix du futur président. Malgré leurs incertitudes, leur perplexité et les atermoiements de la campagne, ceux-ci sont allés voter en nombre. Comparée aux scrutins intermédiaires s'étant tenus pendant le dernier quinquennat présidentiel, la participation au premier tour apparaît massive. Comparée au scrutin présidentiel de 2002, elle témoigne d'une bonne mobilisation (+ 7,9 points). Mais elle reste en deçà de l'élan électoral suscité par l'élection présidentielle de 2007 (- 4,3 points). De toute évidence, l'élection présidentielle a concerné et interpellé les Français. Néanmoins, dans le cycle électoral présidentiel, elle se classe dans un ordre hiérarchique intermédiaire, entre des élections à très forte mobilisation (1965, 1974 et 2007) et l'élection présidentielle de 2002 qui fut de loin la plus touchée par l'abstention (28,4 %). Elle enregistre en tout état de cause un taux d'abstention légèrement supérieur à la moyenne de tous les premiers tours présidentiels (+ 0,9 point). Toutefois les niveaux de participation élevés aux deux tours de scrutin n'atteignent pas les niveaux du début de la Cinquième République, 84,7 % au premier tour en 1965 ou encore 84,2 % en 1974. La mobilisation des Français se cale, bien qu'un peu en deçà, sur les niveaux enregistrés par les premiers tours des élections présidentielles gagnées par la gauche et par François Mitterrand (81,1 % en 1981, 81,4 % en 1988).

Malgré la défiance politique, une mobilisation soutenue tout au long de la campagne

La pré-campagne électorale a commencé très en amont du scrutin. Riche en rebondissements, suscités notamment par le séisme politique entraîné par l'« affaire DSK » au printemps 2012, et intense en raison du *training électoral* dont les « primaires citoyennes » organisées par le PS et les Radicaux de gauche en octobre ont été l'occasion, elle a mobilisé l'attention soutenue des Français. De fait l'enjeu présidentiel a occupé l'agenda médiatico-politique durant une période longue de près d'un an. Le processus du choix plus ou moins laborieux, plus ou moins attendu, des candidats lancés dans la course, a pu tenir en haleine nombre d'électeurs déterminés à dire leur mot, pour rendre possible soit une alternance politique avec une victoire du candidat socialiste, soit la reconduction du président sortant. Par ailleurs, il est assez vite apparu que le mécontentement populaire trouvait à s'exprimer davantage dans les votes protestataires du premier tour, se portant soit sur les candidatures de Jean-Luc Mélenchon ou de Marine Le Pen, que dans l'abstention.

Bien des enquêtes et des prévisions annonçaient pourtant une abstention plus élevée, pouvant même atteindre dans les fourchettes les plus hautes, un électeur sur trois. Ce décalage confirme bien toute la difficulté de mesure de cette réponse électorale qui reste, même si elle s'est très largement banalisée, assujettie à un jugement normatif et au désir de conformité

sociale et culturelle dominante. Il confirme aussi la plus grande fluidité du comportement électoral et son intermittence. Dans les jeunes générations, particulièrement parmi les tout jeunes, la campagne électorale déçoit. Interrogés à quelques semaines du premier tour, 55 % des 18-24 ans, pouvant voter à une élection présidentielle pour la première fois, admettaient que la campagne leur donnait envie d'aller voter, mais 60 % considéraient qu'elle ne leur donnait pas envie de choisir un candidat et 66 % que les candidats n'abordaient pas vraiment les problèmes des gens (sondage Ifop, pour l'ANACEJ, mars 2012).

Malgré la procédure d'inscription automatique dès 18 ans en vigueur depuis 1997, et malgré les campagnes d'incitation au vote en direction des jeunes générations, les jeunes, et particulièrement les jeunes hommes, sont moins nombreux à être inscrits que leurs aînés sur les listes électorales. En 2012, 93 % des Français étaient inscrits sur les listes électorales au premier tour de l'élection présidentielle, mais parmi les 18-22 ans, ils ne sont plus dans ce cas que 89 % parmi les jeunes femmes et 88 % parmi les jeunes hommes. Parmi les jeunes hommes âgés entre 25 et 30 ans, ce taux tombe à 87 % tandis qu'il s'établit à 91 % parmi les jeunes femmes du même âge, soit un écart de 4 points¹. Plus des trois quarts des électeurs inscrits ont voté (77 %). L'abstention systématique comme l'abstention intermittente à l'un ou à l'autre scrutin restent marginales. Seuls 13 % des inscrits se sont abstenus aux deux tours de l'élection présidentielle. Seuls 5 % n'ont voté qu'au premier tour et 6 % qu'au second tour. Une très large majorité de jeunes inscrits a été au rendez-vous : 69 % des 18-24 ans ont voté au premier tour de l'élection présidentielle². Néanmoins ils ont été plus abstentionnistes que leurs aînés. Près d'un jeune sur cinq âgé de moins de 25 ans n'a voté à aucun des deux tours de scrutin (19 % contre 13 % de l'ensemble de l'électorat). Mais de tous, ce sont les électeurs les plus âgés qui ont été les plus abstentionnistes : 25 % des plus de 75 ans sont restés en dehors de l'élection³.

Parmi d'autres formes de non-vote, le vote blanc, à l'instar d'une forme d'abstentionnisme de nature politique et protestataire, est une réponse électorale qui exprime un geste politique et un mécontentement⁴. Celui-ci a augmenté dans le courant des années 1990, et même s'il reste contenu, à certaines élections il peut rassembler une proportion significative d'électeurs. Au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, s'il ne connaît pas ses plus hauts niveaux atteints en 1995 (2,2 % des électeurs inscrits) et en 2002 (2,4 %), il se situe toutefois dans la fourchette haute avec 1,5 % (voir le tableau 2). Mais au second tour, il rassemble nettement plus d'électeurs (4,7 %), soit une proportion équivalente au second tour de 1995 s'étant distingué par le plus grand nombre de suffrages de ce type (4,8 %). Rapportés au nombre de votants, ce sont 1,9 % des électeurs au premier tour et 5,8 % au second qui ont opté en 2012 pour cette réponse électorale.

1. Insee, « Enquête participation électorale 2012 », citée par Xavier Niel et Liliane Lincot, « L'inscription et la participation électorales en 2012 », *Insee Première*, 1411, septembre 2012.

2. Enquête post-électorale du Cevipof, réalisée en ligne par OpinionWay, auprès d'un échantillon représentatif de la population française (n = 1 504), mai 2012.

3. Insee, « Enquête participation électorale 2012 », cité.

4. On peut se référer à Adélaïde Zulfikarpasic, « Le vote blanc : abstention civique ou expression politique ? », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), février-avril 2001, p. 247-268.

Tableau 2. Le vote blanc lors des scrutins présidentiels sous la Cinquième République (en pourcentages)

	1965		1969		1974		1981		1988		1995		2002		2007		2012	
Tours	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
% Inscrits	0,9	2,3	1	4,4	0,8	1,2	1,3	2,5	1,6	3	2,2	4,8	2,4	4,2	1,2	3,5	1,5	4,7
% votants	1	2,7	1,3	6,4	0,9	1,3	1,6	2,9	2	3,6	2,8	6	3,4	5,4	1,4	4,2	1,9	5,8

Source : Résultats officiels, ministère de l'Intérieur.

Malgré une défiance à l'égard du personnel comme des institutions politiques, les Français ont donc pris en considération l'enjeu de la compétition électorale et jugé de son importance. Cette compétition fut intense. Bien que l'avance de François Hollande soit restée confortable durant toute la campagne, Nicolas Sarkozy a nettement remonté l'écart dans les toutes dernières semaines. Le scrutin roi a intéressé et mobilisé jusqu'au bout. Certes moins qu'en 2007, mais une très large majorité de Français (71 % en janvier et encore 67 % en avril, selon l'Ifop) déclare un intérêt constant pour l'élection présidentielle. L'élection occupe une large place dans leurs discussions quotidiennes. Les deux tiers d'entre eux (66 %) reconnaissent parler souvent de la campagne avec leurs proches, un quart admettant même qu'elle alimente chaque jour leurs conversations (sondage BVA, 6 avril 2012). À l'approche du scrutin, parmi les raisons d'aller voter, un Français sur deux met en avant l'importance de l'enjeu présidentiel pour la France (sondage jour du vote, Ipsos, 19-21 avril 2012). Dans cette élection présidentielle, la participation électorale était d'une certaine façon acquise, contrairement à tous les autres scrutins l'ayant précédée au cours du quinquennat.

Cette bonne mobilisation, perceptible très en amont de la date du scrutin, a été mesurée par l'enquête panélistée Présidoscopie du Cevipof, permettant de suivre un même panel d'électeurs entre le mois de novembre 2011 et le printemps 2012, au moment du scrutin, soit au cours de dix vagues d'interrogations¹. Dès la vague 1, c'est-à-dire dès la première quinzaine du mois de novembre 2011, 80 % des panélistes déclaraient être tout à fait certains d'aller voter. Cette proportion est restée assez stable et constante tout au long de la période d'observation, avec une légère recrudescence (+ 6 points) à partir de la vague 7 correspondant au lancement de la campagne officielle. Cette mobilisation électorale soutenue tranche singulièrement avec l'hésitation et la perplexité des électeurs quant au choix du candidat en tant que tel. En vague 1, 5,7 % des électeurs admettent qu'ils peuvent changer d'avis, et encore 19 % en vague 9, soit à l'avant-veille du premier tour de scrutin. La mobilisation de l'électeur n'exclut donc pas une relative incertitude sur son choix. Néanmoins, dès la vague 1, un lien peut être observé entre la sûreté du choix et la certitude d'aller voter. Parmi les panélistes ayant exprimé un choix définitif, seuls 10 % d'entre eux se disent encore incertains de leur participation au scrutin. Parmi ceux dont le choix de vote n'est pas arrêté, près d'un tiers (28 %) est également incertain de se rendre aux urnes. Mais surtout, il apparaît que le choix de l'abstention, plus que tout autre choix, relève pour beaucoup d'une décision de dernière

1. L'enquête Présidoscopie est une enquête longitudinale ayant permis de suivre 3 309 panelistes entre les mois de novembre et juin 2012, et de suivre le processus de leur décision électorale en les réinterrogeant à douze reprises. Cette enquête a été menée par Ipsos-Logica Business Consulting pour le Cevipof, la Fondapol, la Fondation Jean-Jaurès et le quotidien *Le Monde*.

minute. Dans la Présidoscopie, alors que 12 % de l'ensemble des panélistes reconnaissent avoir fait leur choix de vote dans la semaine précédant le scrutin ou le jour même, ils sont 43 % dans ce cas parmi ceux dont le choix final s'est soldé par une abstention¹.

Avant d'examiner les caractéristiques sociologiques et politiques des Français restés en dehors du scrutin lors du premier tour, et de mieux comprendre l'évolution de la mobilisation électorale sur l'ensemble de la période que couvrent les trois dernières élections présidentielles depuis 2002, un examen de la répartition du comportement abstentionniste sur l'ensemble du territoire français fait apparaître certaines disparités régionales méritant d'être soulignées. Certaines différences régionales repérées sur la longue période sont confirmées². C'est dans la France de l'est, au sud-est, et tout particulièrement au nord-est, que l'on trouve les territoires les plus concernés par l'abstention. C'est une France coupée en deux, par une ligne oblique Saint-Malo/Grenoble, qui apparaît. D'un côté, à l'est, une forte abstention concerne une France désindustrialisée et urbaine ou semi-urbaine. De l'autre côté, à l'ouest, dans des territoires plus représentatifs d'une France rurale, les niveaux d'abstention s'établissent à des niveaux plus faibles. La mobilisation électorale concerne des terres de culture politique différente. Elle est plus développée dans des régions telles que le Sud-Ouest et l'Aquitaine, marquées par une affiliation traditionnelle à la gauche, que dans les régions de l'Ouest intérieur, plus ancrées à droite. Enfin, les territoires d'outre-mer, ainsi que la Corse, se distinguent par une abstention toujours plus marquée³.

Un niveau de mobilisation « intermédiaire » dans le cycle électoral présidentiel de la Cinquième République et en recul par rapport à 2007

Résituée dans un cycle de dix ans, et comparée aux deux élections présidentielles précédentes, 2002 et 2007, l'une et l'autre, certes pour des raisons différentes, relativement atypiques, l'élection de 2012 connaît un niveau de participation électorale intermédiaire. D'une certaine façon, à l'instar de ce qui fut apparenté à une certaine « normalisation » de la fonction présidentielle, dans un contexte où la notion de « normalité » a

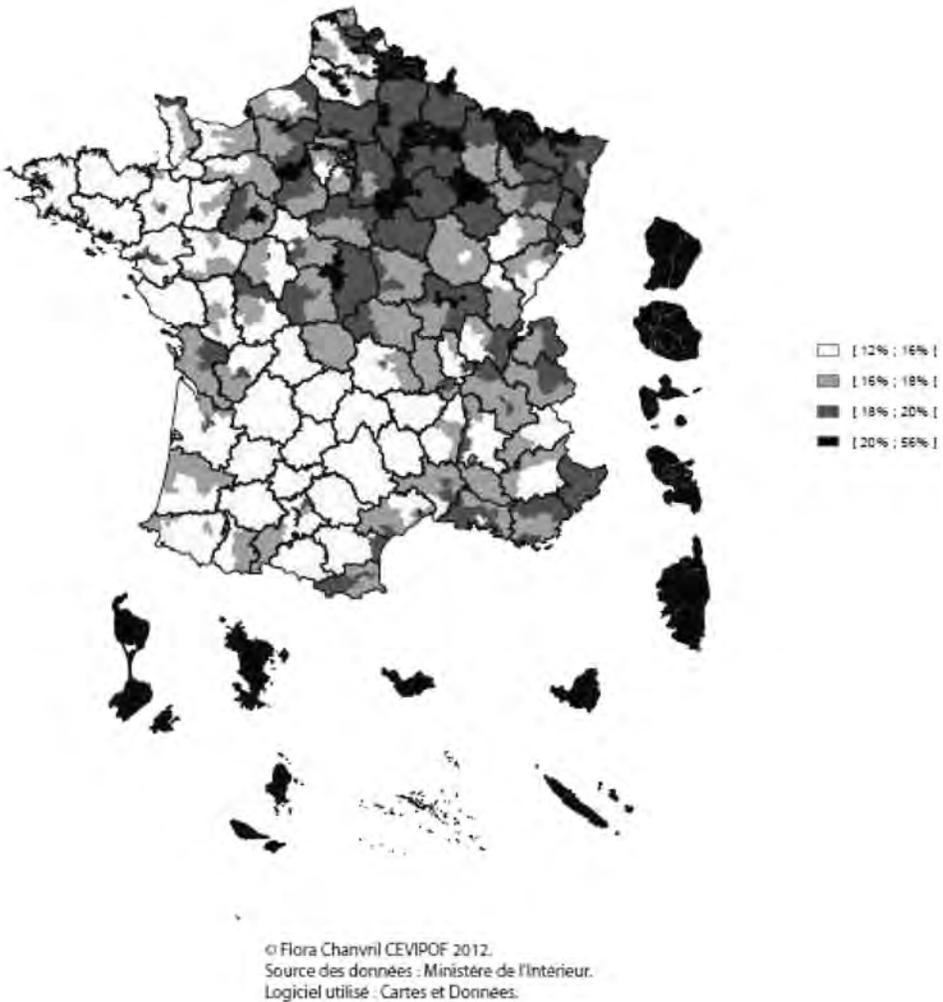
1. Voir Pascal Perrineau, Brice Teinturier, « Le moment du choix électoral », dans P. Perrineau (dir.), *La décision électorale en 2012...*, op. cit., p. 169-189.

2. Sur les caractéristiques de la géographie électorale française, on peut se reporter à Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1968, et à Claude Leleu, *Géographie des élections françaises depuis 1936*, Paris, PUF, 1971. Plus récemment, on peut se reporter aux travaux de Pierre Bréchon, *La France aux urnes*, Paris, La Documentation française, 5^e éd., 2009, et de Michel Bussi, Jérôme Fourquet, Céline Colange, « Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012. L'apport de la géographie électorale », *Revue française de science politique*, 62 (5-6), octobre-décembre 2012, p. 941-963.

3. Cette partie de l'électorat représente plus d'1,5 million d'électeurs outre-mer et 1 million en métropole, soit un peu plus de 5 % de l'ensemble des électeurs français. On peut consulter Yvan Combeau (dir.), *Le vote dans l'outre-mer*, Paris, Quatre Chemins, 2007, et Christiane Rafidinarivo, « Le vote des outre-mers », *Notes du Cevipof*, 16, mars 2012, disponible à l'adresse <http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/960/publication_pdf_noterafidinarivo2.1.pdf>. Parmi les territoires les plus abstentionnistes au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, on compte Saint-Martin/Saint-Barthélemy (63,5 %), la Polynésie française (50,6 %), ou encore Mayotte et la Guyane (respectivement 49 %). Parmi les territoires où les taux d'abstention sont les plus faibles, on compte La Réunion (34,4 %) et Wallis-et-Futuna (27,9 %) (source : ministère de l'Intérieur). Les Français de l'étranger qui représentent un peu plus d'un million d'électeurs inscrits se sont abstenus dans une très large proportion : 60,9 % au premier tour et 57,8 % au second tour (source : ministère de l'Intérieur). Contrairement à ce qui s'est passé en France métropolitaine, on peut observer un franc surcroît de mobilisation entre les premier et second tours de l'élection présidentielle, et une participation toujours plus forte au second tour : + 3,1 points parmi les Français de l'étranger, + 7,3 points à La Réunion, + 9,6 points à la Guadeloupe ou en Polynésie française, ou encore + 13,4 points à Saint-Pierre-et-Miquelon.

été convoquée par celui qui a remporté l'élection, la mobilisation des Français est assez « normale ». Elle met fin à la participation en dents de scie qui a caractérisé les deux élections précédentes, la première marquée par une protestation diffuse, un « vote de refus » et une abstention importante, la seconde par « un vote de rupture », un désir de changement, et une participation massive¹.

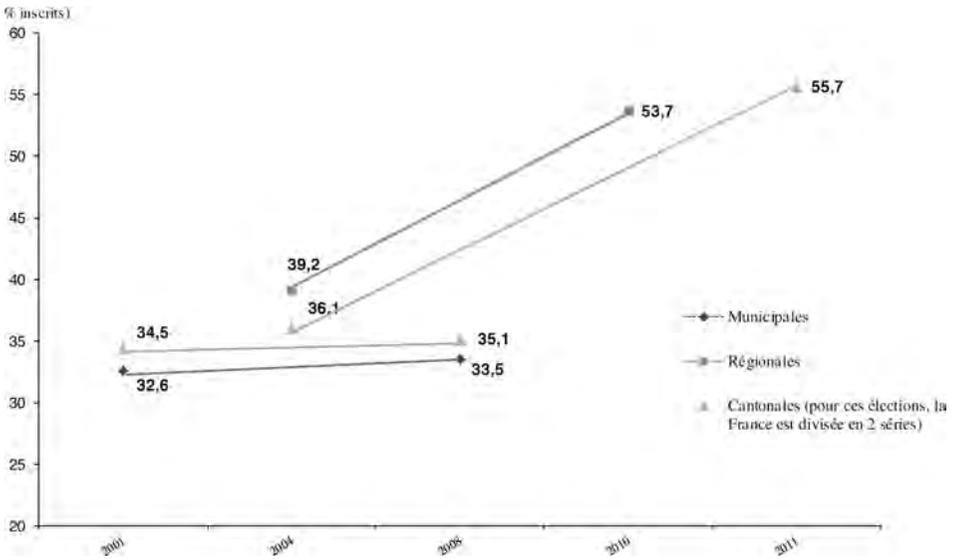
Graphique 2. Carte de l'abstention au premier tour de l'élection présidentielle de 2012



1. On peut se reporter aux trois ouvrages de la série des Chroniques électorales : Pascal Perrineau, Colette Ysmal (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003 ; Pascal Perrineau (dir.), *Le vote de rupture. Les élections présidentielle et législatives de 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 ; et *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013. J'ai écrit dans ces trois ouvrages les chapitres consacrés à l'analyse de la participation électorale.

En 2007, le scrutin présidentiel avait suscité une très forte mobilisation, retrouvant des niveaux de participation du tout début de la Cinquième République. Venant rompre avec le cycle abstentionniste des années précédentes, et tout particulièrement avec le déficit de participation lors de l'élection présidentielle de 2002, avec les conséquences que l'on sait sur l'issue du scrutin, il avait fait l'objet d'une mobilisation tous azimuts, visible dans tous les territoires et dans tous les segments de la société. Mais cette remobilisation fut de courte durée puisque les élections législatives organisées dans la foulée, et toutes les élections intermédiaires depuis, ont sans exception enregistré des records d'abstention (voir le graphique 3). L'élection présidentielle de 2012 rompt avec le cycle abstentionniste du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Elle enregistre un niveau de participation électorale conforme à celle qui est requise par une élection de ce type. Néanmoins, comparée à la mobilisation des Français en 2007, elle connaît des reculs significatifs dans presque tous les segments de la société.

Graphique 3. Évolution de l'abstention aux élections locales de 2002 à 2011 (en pourcentages)



Source : Résultats officiels, ministère de l'Intérieur.

Alors qu'entre 2002 et 2007, l'abstention recule quel que soit l'âge et dans tous les groupes sociaux, et parfois de façon remarquable (– 14 points parmi les 18-24 ans, – 17 points parmi les 65 ans et plus ; – 19 points parmi les professions intermédiaires, – 14 points parmi les employés ; – 35 points parmi les étudiants, – 30 points parmi les chômeurs), entre 2007 et 2012, elle augmente dans la plupart des catégories d'électeurs (+ 11 points parmi les 18-24 ans, + 23 points parmi les étudiants, + 9 points parmi les cadres supérieurs, + 5 points parmi les chômeurs). On notera la forte augmentation de l'abstention au sein des catégories les plus diplômées (+ 9 points), mais aussi parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 9 points), rappelant l'existence d'un abstentionnisme de nature politique et protestataire émanant de segments de l'électorat diplômés et politisés, qui s'était particulièrement imposé lors de l'élection présidentielle de 2002. Comparées à 2007, seules quelques catégories échappent à la hausse diffuse de l'abstention en 2012, notamment les électeurs âgés qui se

sont cette fois-ci encore davantage mobilisés (– 7 points parmi les plus de 65 ans) (voir le tableau 3).

En 2007, la forte poussée de la participation avait assez largement débordé le seul cadre d'un électorat politisé. La part des abstentionnistes ne se sentant proches d'aucun parti s'était réduite de – 38 points par rapport à 2002. Rien de tel en 2012. Le retrait de la décision électorale apparaît nettement plus marqué au sein des segments de la population les plus éloignés et les plus distants du système politique : + 9 points d'abstention parmi les électeurs qui ne s'intéressent pas du tout à la politique, + 6 points parmi ceux qui ne sont proches d'aucun parti, + 4 points parmi ceux qui ne se classent ni à gauche ni à droite (voir le tableau 3). Le lien entre le niveau de politisation de l'électeur et sa participation électorale retrouve sa force explicative¹.

Par ailleurs, alors qu'en 2007, toutes les familles politiques avaient enregistré une remobilisation de leur électorat potentiel, en 2012, on peut observer une mobilisation différentielle selon les allégeances partisans et idéologiques des électeurs. Les électeurs de gauche (– 3 points d'abstention par rapport à 2007) se sont davantage mobilisés que les électeurs de droite (+ 4 points d'abstention qu'en 2007). Au sein de la gauche, alors que les électeurs proches de l'extrême gauche se sont nettement détournés des urnes (+ 13 points par rapport à 2007), les électeurs proches du PC-Front de gauche (– 2 points), de Europe Écologie-Les Verts (– 2 points), et surtout du Parti socialiste (– 8 points) témoignent d'un surcroît de mobilisation par rapport à 2007. De tous les électorats politiques, incontestablement ce sont les électeurs socialistes qui sont les plus participationnistes ; on ne compte en leur sein que 5 % d'abstentionnistes. Les électeurs du MoDem se sont davantage abstenus qu'en 2007 (+ 7 points), ce qui peut en partie expliquer le faible score de François Bayrou au premier tour.

Sociologie et caractéristiques politiques des abstentionnistes du 22 avril 2012

Le recul de la participation par rapport à 2007 est sensible dans la plupart des segments de la population. Néanmoins, certains écarts significatifs au sein de l'électorat confirment l'existence d'un abstentionnisme générationnel sans doute plus marqué en 2012 qu'il ne l'était en 2007. Les 18-24 ans ont été nettement plus abstentionnistes qu'en 2007 (31 % contre 20 %, soit 11 points de plus), et ils l'ont été beaucoup plus que leurs aînés, notamment les plus âgés (+ 26 points d'abstention par rapport aux électeurs âgés de 65 ans et plus). Plus du tiers des étudiants (35 %) sont restés en dehors de la décision électorale. Bien que la jeunesse et la thématique générationnelle aient été considérées comme un enjeu

1. Le lien entre compétence sociale et compétence politique a été mis en évidence dans un certain nombre de travaux classiques de la sociologie politique française pour expliquer la non-participation électorale des citoyens. Dans l'optique d'une sociologie de la domination développée par Pierre Bourdieu, l'ouvrage de Daniel Gaxie, *Le cens caché* (Paris, Seuil, 1978) met au jour les processus d'exclusion politique étroitement relayés aux modalités de l'intégration sociale des individus. Plus récemment, l'ouvrage de Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention* (Paris, Folio/Gallimard, 2007), met en évidence les ressorts socio-économiques et culturels qui expliquent une démobilité électorale particulièrement marquée dans les catégories populaires. Les travaux de Guy Michelat et Michel Simon prennent en compte l'effet des déterminants sociaux dans l'analyse de la participation politique, mais ils ont montré l'existence d'une dimension spécifiquement politique du sentiment de compétence, indépendante du statut social, venant ainsi relativiser le déterminisme social et insistant sur l'importance des attributs politiques formant la panoplie du citoyen (intérêt pour la politique, sentiment que la politique n'est pas une chose compliquée, sentiment de proximité envers un parti politique, etc.). Voir notamment Guy Michelat, Michel Simon, « Les “sans réponse” aux questions politiques : rôles imposés et compensation des handicaps », *L'Année sociologique*, 32, 1982, p. 81-114.

Tableau 3. Évolution de la sociologie des abstentionnistes au premier tour de l'élection présidentielle : 2002-2007-2012 (en pourcentages)

	2002	2007	2012	Écart	
				2007/2002	2012/2007
<i>Sexe</i>					
Hommes	28	18	16	- 10	- 2
Femmes	31	16	20	- 15	+ 4
<i>Âge</i>					
18-24 ans	34	20	31	- 14	+ 11
25-34 ans	34	22	25	- 12	+ 3
35-49 ans	29	18	22	- 11	+ 4
50-64 ans	26	12	14	- 14	+ 2
65 ans et plus	29	12	5	- 17	- 7
<i>Profession</i>					
Agriculteurs	31	12	-	- 19	-
Artisans, commerçants	31	19	24	- 12	+ 5
Professions libérales, cadres sup.	30	10	19	- 20	+ 9
Professions intermédiaires	30	11	12	- 19	+ 1
Employés	33	19	23	- 14	+ 4
Ouvriers	28	20	23	- 8	+ 3
<i>Statut</i>					
Salariés du privé	29	18	22	- 11	+ 4
Salariés du public	29	13	22	- 16	+ 9
Indépendants	32	13	15	- 19	+ 2
Chômeurs	30	25	30	- 5	+ 5
Étudiants	28	12	35	- 16	+ 23
<i>Diplômes</i>					
Sans diplôme, certificat d'études	33	19	19	- 14	=
BEPC/CAP/BEP	31	18	16	- 13	- 2
Baccalauréat	28	14	21	- 14	+ 7
Bac + 2	27	16	16	- 11	=
Enseignement supérieur	27	9	18	- 18	+ 9
<i>Ensemble</i>	28,4 %	16,2 %	21,6 %	- 12,2	+ 5,4

Sources : PEF (2002), Cevipof, FNSP, CIDSP, Cecop, ministère de l'Intérieur, vague 2 et Enquête post-électorale présidentielle 2002 (n = 4 017) ; PEF (2007), Cevipof, ministère de l'Intérieur, vague 2 et Enquête post-électorale présidentielle 2007 (n = 4 000) ; Enquête post-électorale 2012 réalisée en ligne, Cevipof (n = 1 504). Pondération socio-démographique et politique.

Tableau 4. Évolution des caractéristiques politiques des abstentionnistes au premier tour de l'élection présidentielle : 2002-2007-2012 (en pourcentages)

	2002	2007	2012	Écart	
				2007/2002	2012/2007
<i>Intérêt politique</i>					
Beaucoup	18	8	9	- 10	+ 1
Assez	23	11	13	- 12	+ 2
Peu	34	21	25	- 13	+ 4
Pas du tout	56	32	41	- 24	+ 9
<i>Proximité partisane</i>					
Extrême gauche	33	18	31	- 15	+ 13
Parti communiste	25	12	10	- 13	- 2
Parti socialiste	28	13	5	- 15	- 8
Les Verts, EELV	38	25	23	- 13	- 2
UDF-MoDem	18	15	22	- 3	+ 7
RPR-UMP	26	11	12	- 15	+ 1
FN-MNR	18	14	13	- 4	- 1
Aucun parti	65	27	33	- 38	+ 6
<i>Positionnement politique</i>					
Gauche	27	14	11	- 13	- 3
Droite	24	12	16	- 12	+ 4
Ni gauche, ni droite	38	24	28	- 14	+ 4
<i>Ensemble</i>	28,4 %	16,2 %	21,6 %	- 12,2	+ 5,4

Sources : PEF (2002), Cevipof, FNSP, CIDSP, Cecop, ministère de l'Intérieur, vague 2 et Enquête post-électorale présidentielle 2002 (n = 4 017) ; PEF (2007), Cevipof, ministère de l'Intérieur, vague 2 et Enquête post-électorale présidentielle 2007 (n = 4 000) ; Enquête post-électorale 2012 réalisée en ligne, Cevipof (n = 1 504). Pondération sociodémographique et politique.

décisif dans la campagne du candidat socialiste, les jeunes électeurs sont nombreux à n'avoir pas participé au scrutin, et nettement plus qu'en 2007. Autres écarts significatifs, ceux qui vérifient la persistance d'un abstentionnisme sociologique, lié aux conditions d'insertion sociale et professionnelle : 30 % des chômeurs se sont abstenus tandis que les cadres et professions libérales, et surtout les professions intermédiaires, ont davantage participé au scrutin. Mais on retiendra de cette élection que si le retrait de la décision électorale reste toujours lié à des logiques d'intégration sociale, celui-ci se diffuse néanmoins à l'ensemble des groupes socioprofessionnels. On compte une même proportion d'abstentionnistes parmi les électeurs peu ou pas diplômés que parmi les détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur (respectivement 19 % et 18 %).

Au second tour, la comparaison des profils sociodémographiques des votants et des abstentionnistes révèle des logiques similaires à celles observées au premier tour. Les plus jeunes électeurs – 36 % des étudiants n'ont pas voté – se sont moins mobilisés tandis que les plus

âgés ont massivement participé au scrutin. Les travailleurs indépendants ont davantage voté que les salariés (14 % d'abstentionnistes seulement contre 18 % parmi les salariés du secteur privé et 20 % parmi les salariés du secteur public).

Tableau 5. Les abstentionnistes comparés aux votants : leurs attitudes et leurs comportements politiques (en pourcentages)

	Abstentionnistes	Votants	Écart
Ont beaucoup ou assez d'intérêt pour la politique	43	73	- 30
Ont suivi la campagne tous les jours ou presque	38	63	- 25
N'ont confiance ni dans la gauche ni dans la droite pour gouverner	71	41	- 30
Habituellement ne votent qu'à quelques-unes ou à aucune élection	43	6	+ 37
Ne se positionnent ni à gauche ni à droite	45	25	+ 20
Ne sont proches d'aucun parti	47	21	+ 26
Considèrent qu'en France la démocratie ne fonctionne pas très bien ou pas bien du tout	47	26	+ 21
Considèrent que les responsables politiques ne se préoccupent pas des gens comme eux	87	74	+ 13

Sources : Enquête post-électorale 2012 réalisée en ligne, Cevipof (n = 1 504).

Dans des travaux antérieurs, reprenant en partie la distinction entre l'abstention sociologique et l'abstention sociologique développée dans la sociologie électorale française, j'ai mis en évidence la diversité des visages de l'abstention en différenciant d'une part une abstention « hors du jeu politique », caractérisée par un défaut d'intégration sociale et par une indifférence politique manifeste, d'autre part, une abstention « dans le jeu politique », caractérisée par un certain niveau de compétence politique et de politisation. La première, plus structurelle, est de nature sociologique, la seconde, plus conjoncturelle, est de nature politique et protestataire¹. L'abstention à une élection donnée ne recouvre donc pas un ensemble homogène d'attitudes et de comportements. Les caractéristiques politiques des abstentionnistes du 22 avril 2012 présentent de façon plus accusée qu'en 2007 les signes d'un abstentionnisme d'indifférence et de distance à l'égard du jeu politique. Les 21,6 % de Français qui sont restés en dehors de la décision électorale n'ont pas les mêmes dispositions vis-à-vis de la politique, et ont un lien nettement plus distant avec cette sphère d'activités et de préoccupations que les votants (voir le tableau 4). Leurs habitudes de vote sont moins ancrées : 43 % d'entre eux reconnaissent ne voter qu'à quelques élections voire à aucune (6 % des votants). Ils suivent moins la campagne électorale que les votants ; alors que 63 % des votants reconnaissent avoir suivi la campagne tous les jours ou presque, les abstentionnistes ne sont que

1. Sur la pertinence de la distinction entre abstentionnisme sociologique et abstentionnisme politique, on peut se reporter à Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Armand Colin, 1968, et à Françoise Subileau, « L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie ? », dans Nonna Mayer (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 245-267. En ce qui concerne la distinction entre abstention « hors du jeu politique » et abstention « dans le jeu politique », on peut se reporter à Jérôme Jaffré, Anne Muxel, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », dans Pierre Bréchon, Annie Laurent, Pascal Perrineau (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 19-53. Pour une compréhension de l'abstention de nature protestataire, que l'on me permette aussi de renvoyer à un article que j'ai écrit, « L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? », *Pouvoirs*, 120, 2006, p. 43-55.

38 % dans ce cas. Ils manifestent moins d'intérêt pour la politique et sont plus éloignés de toute sphère d'appartenance idéologique ou partisane : 45 % ne se positionnent ni à gauche ni à droite (contre 25 % des votants) et 47 % ne sont proches d'aucun parti (contre 21 % des votants). Leur défiance politique est très élevée (+ 40 points par rapport aux votants). Ils sont aussi plus nombreux à considérer qu'en France la démocratie ne fonctionne pas très bien ou pas bien du tout (47 % contre 26 % des votants). Le malaise politique des abstentionnistes est sans nul doute un élément explicatif incontournable de leur retrait de la décision électorale.

Parmi les raisons invoquées par les abstentionnistes à la veille du scrutin pour expliquer leur choix, l'insatisfaction à l'égard de l'offre électorale proposée l'emporte. Plus du tiers d'entre eux évoquent le fait qu'aucun candidat ne leur paraît convaincant, et un quart (25 %) considère que leur vote ne changera rien, quel que soit le résultat. L'abstention visant à exprimer un mécontentement voire une sanction n'est donc pas négligeable : 24 % des réponses (Son-
dage Ipsos, 21 avril 2012). Un effet propre du calendrier des vacances scolaires a pu être mesuré, mais il reste relativement marginal¹. Les raisons d'ordre politique prédominent largement sur les motifs d'ordre pratique (18 % déclarent qu'ils seront absents le jour du vote). Parmi ceux qui se sont abstenus au premier tour de scrutin, 29 % ont voté au second tour tandis que 71 % se sont à nouveau abstenus. Parmi les 29 % qui ont voté, les choix de vote se répartissent à peu près équitablement entre les deux candidats en lice, même si François Hollande est privilégié (15 % de suffrages contre 12 % pour Nicolas Sarkozy), et 2 % ont voté blanc².

Comme pour toute élection, les facteurs sociologiques et les facteurs politiques se mêlent pour expliquer la dynamique de l'abstention du 22 avril 2012. Bien des paramètres qui reconfigurent le comportement électoral entrent aussi en ligne de compte : moment du choix plus tardif, perplexité plus grande, affaiblissement des loyautés et des allégeances partisanes³. Le « puzzle » de la participation électorale reste très difficile à reconstituer de façon définitive⁴. L'ensemble des paramètres, structurels et conjoncturels, entrant en ligne de compte sont nombreux et il est impossible de ne retenir qu'un seul paradigme ou un seul modèle d'explication du vote (*versus* non-vote). Certes le modèle des ressources (SES), largement articulé sur les effets du capital social et des prédispositions sociologiques des individus, n'a pas perdu sa pertinence explicative. Mais d'autres modèles, empruntant des paradigmes de nature psychologique ou économique (*rational choice*), doivent être mobilisés conjointement. Et surtout, les facteurs à proprement parler politiques, renvoyant au contexte électoral et rappelant qu'un vote et donc un non-vote sont toujours une réponse effectuée dans des circonstances particulières et face à une offre politique donnée.

1. On peut se référer sur ce point à l'article d'Éric Dubois, « Holidays and Turnout at Presidential Elections in France : An Update », *French Politics*, 10 (2), juin 2012, p. 181-187.

2. Enquête post-électorale 2012 réalisée en ligne par le Cevipof.

3. Pour une approche des analyses les plus récentes de la sociologie électorale française, on peut consulter les ouvrages suivants : Bruno Cautrès, Anne Muxel (dir), *Comment les électeurs font-ils leur choix ? Le Panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 (paru en anglais sous le titre *The New Voter. France and Beyond*, New York, Palgrave, 2011) ; Patrick Lehinque, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011 ; ou encore Nonna Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2009.

4. Richard Brody a utilisé cette expression en 1978 pour la première fois. Voir son chapitre « The Puzzle of Political Participation in America », dans Anthony King (ed.), *The New American Political System*, Washington DC, American Enterprise Institute for Public Policy Research, 1978, p. 287-224.

Néanmoins, on peut s'efforcer de hiérarchiser différents facteurs explicatifs (voir le tableau 6). Les prédispositions politiques, appréciées en termes d'attitudes ou de comportements, apparaissent prédominantes. De très loin, le facteur explicatif de l'abstention le plus déterminant renvoie aux habitudes de vote, forgées et ancrés dans le processus de socialisation politique des individus. On sait que l'habitude de la participation électorale se fixe précocement, dans les premières années qui suivent l'accès au droit de vote. À défaut, c'est un lien à l'acte électoral plus lâche qui s'inscrit durablement et une abstention qui s'invite et persiste tout au long de la vie¹. L'abstention dépend assez étroitement du niveau d'implication de l'électeur dans le suivi de la campagne. Enfin, le rapport au système politique reste déterminant ; l'éloignement du système partisan ainsi que la défiance politique creusent le lit de l'abstention. Les facteurs sociaux entrent en ligne de compte, mais ils ne sont pas au premier plan. L'âge et la profession ont un impact incontestable, mais leurs effets restent moins assurés que ceux mesurés par les variables politiques. La faiblesse du lien constaté entre le niveau de diplôme et l'abstention est un révélateur de la diffusion du comportement abstentionniste dans nombre de segments de la société ainsi que de la diversification de ses formes d'expression. Cet élargissement de l'abstention se vérifie aussi au travers de son inscription sur l'ensemble du territoire. En effet, l'impact de la taille de l'agglomération, ainsi que la différenciation entre zones rurales et zones urbaines, semblent relégués au second plan.

Tableau 6. Les facteurs explicatifs de l'abstention

	V de Cramer
Habitude de vote	0,460
Suivi de la campagne électorale	0,320
Proximité partisane	0,278
Confiance politique	0,232
Profession	0,226
Âge	0,222
Positionnement politique	0,179
Statut professionnel	0,166
Niveau de revenu	0,126
Appréciation sur le fonctionnement de la démocratie	0,123
Agglomération	0,069
Niveau de diplôme	0,054

Mode de lecture du tableau : Le V de Cramer permet de hiérarchiser les variables explicatives selon l'intensité de leur lien avec la variable dépendante (ici l'abstention). Le V de Cramer est compris entre 0 et 1 ; plus il est proche de 1, plus le lien est fort, sachant qu'il reste très difficile de se rapprocher de 1 ; 0,15 est une valeur déjà élevée.

Source : Enquête post-électorale 2012 réalisée en ligne, Cevipof (n = 1 504).

L'abstention s'est généralisée et banalisée. Elle s'inscrit désormais dans un ensemble de pratiques et de nouveaux « actes de la citoyenneté » au sein desquels l'intermittence du vote est devenue la règle². Elle mêle des motivations diverses et agrège des comportements disparates. Abstention de nature sociologique et abstention de nature politique s'assemblent et se recomposent selon

1. Voir sur ce point M. Franklin, *Voter Turnout...*, op. cit.

2. La notion d'« acte de la citoyenneté » est empruntée à Engin F. Isin, Greg M. Nielsen (eds), *Acts of Citizenship*, Londres, Zed Books, 2008, pour désigner des formes d'expression politique diverses, souvent protestataires

les scrutins. Depuis le milieu des années 1990, l'affirmation d'un abstentionnisme politique, de nature protestataire et pouvant gagner une partie non négligeable d'électeurs réguliers et de citoyens politisés, a fortement contribué à la diffusion générale du comportement abstentionniste dans la société¹. En 1995, la part de cet abstentionnisme protestataire, « dans le jeu politique », car émanant de segments de l'électorat politisés et témoignant d'un certain niveau de sophistication politique, représentait les deux tiers de l'ensemble des comportements abstentionnistes (12,5 %) tandis que l'abstention « hors du jeu politique », structurelle et de nature sociologique, concernant des individus moins insérés socialement et peu intégrés politiquement, était moins importante (8,1 %) (voir le tableau 7). Cet abstentionnisme de nature politique a atteint son apogée lors de l'élection présidentielle de 2002 (18,7 % contre 8,5 % d'abstention de nature sociologique), signant le record du nombre de non-votants lors d'un premier tour de scrutin présidentiel (28,4 %). Cette forme de protestation a révélé le paroxysme d'un malaise politique ressenti par les Français envers leurs gouvernants, conduisant à l'éviction du candidat de la gauche et au séisme électoral provoqué par la présence du *leader* du Front national au second tour. En 2007, la forte participation électorale des Français et, corrélativement, la baisse significative de l'abstention dans le jeu politique (- 13,2 points par rapport à 2002), pouvaient laisser penser à un regain de civisme électoral et à une confiance politique plus assurée. En effet, la part de l'abstention « dans le jeu politique » diminue bien plus fortement que la part de l'abstention sociologique et structurelle « hors du jeu politique » (- 3,9 points). La part de cette dernière se réduit aussi, marquant bien la forte mobilisation des Français en 2007 dans nombre de segments de la société, y compris les électeurs peu politisés et habituellement distants et « hors-jeu » du champ politique. Les deux types d'abstention font jeu à part plus ou moins égal.

Tableau 7. Évolution des types d'abstention au premier tour de l'élection présidentielle (1995-2012) (en pourcentages)

	Abstention protestataire (dans le jeu politique)	Abstention sociologique (hors du jeu politique)
1995	12,5	8,1
2002	18,7	8,5
2007	5,5	4,6
2012	6,4	11,5

Sources : Enquêtes post-électorales du Cevipof, 1995, PEF 2002, PEF 2007, Enquête post-électorale 2012 réalisée en ligne.

et contestataires, renvoyant à une transformation profonde de la citoyenneté démocratique. Pour une compréhension plus large des évolutions du rapport au vote, on peut aussi utilement se référer à l'ouvrage co-écrit par Yves Déloye et Olivier Ihl, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

1. L'abstention politique, de nature protestataire, est mesurée dans les enquêtes par un indicateur qui a été construit pour différencier parmi les abstentionnistes ceux qui déclarent s'intéresser à la politique et qui se sentent proches d'un parti politique de ceux qui déclarent ne pas s'intéresser à la politique et qui ne se sentent proches d'aucun parti politique. Les premiers en s'abstenant expriment un mécontentement et un positionnement protestataire et conjoncturel face à une offre électorale qu'ils désapprouvent et face à un gouvernement qu'ils entendent sanctionner. Tandis que les seconds expriment par leur abstention davantage un retrait et une distance à l'égard du champ politique caractéristiques d'un abstentionnisme de nature moins politique que sociologique. On retrouve un phénomène comparable aux États-Unis, identifié dans les travaux de Jack C. Doppels et Ellen Shearer, *Non-Voters. America's No-Shows*, Thousand Oaks, Sage, 1999. Les *doers*, l'un des cinq types d'abstentionnistes identifiés par les chercheurs, sont par ailleurs bien dotés culturellement, bien insérés dans leur communauté et bien informés. Ils sont l'équivalent des abstentionnistes « dans le jeu politique » appréhendés dans le contexte français.

En 2012, les segments politisés de l'électorat participent à l'élection et l'abstention « dans le jeu politique » reste contenue (6,4 %). En revanche, la part de l'abstention de nature sociologique apparaît presque deux fois plus importante (11,5 %). Sur un cycle d'observation couvrant les quatre dernières élections présidentielles, c'est même en 2012 qu'elle apparaît la plus affirmée. Alors que l'élection présidentielle de 2007 avait réussi à ramener aux urnes les électeurs « hors du jeu politique », l'élection présidentielle de 2012 n'a pas entraîné une même mobilisation dans les segments de l'électorat les plus fragilisés socialement et les plus distants du système politique. La protestation et le mécontentement politique se sont exprimés dans les votes. L'abstention y est présente moins comme un recours ou une forme d'expression que comme les signes de l'indifférence et du retrait.

*
* *

L'élection présidentielle de 2012 a donc mobilisé les électeurs, mais ceux-ci se sont très vite démobilisés à nouveau lors des élections législatives de juin. Celles-ci connaissent une défection record sous la Cinquième République, en comptant 42,7 % d'abstentionnistes dès le premier tour et 44,6 % au second tour (voir le graphique 1). La réforme du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral depuis 2000 ont de toute évidence créé des conditions propices à ce type de défection. Dans ce dispositif, les élections législatives deviennent des élections de second ordre, restant dans l'ombre de l'élection présidentielle. Elles sont des élections de ratification du choix présidentiel considéré par les électeurs comme décisif, instaurant une cohérence quasi automatique des pouvoirs exécutif et législatif. Et de fait elles n'arrivent pas à mobiliser. Plus de deux électeurs sur cinq ne sont pas allés voter.

Les soubresauts de la participation électorale lors du printemps 2012 confirment bien l'installation dans le paysage démocratique d'un électorat devenu intermittent. Il s'agit là d'un modèle de participation qui s'impose, et tout particulièrement dans les nouvelles générations. Les deux tiers des 18-24 ans (66 % au premier tour et 63 % au second)¹ sont restés en dehors du scrutin législatif alors que seul un petit tiers s'était abstenu au premier tour de l'élection présidentielle. Ce nouveau modèle, marqué par l'hésitation et la perplexité jusqu'au dernier moment, – presque un électeur sur quatre se décide le jour même du scrutin –, par l'intermittence du vote selon l'enjeu du scrutin, et par une abstention qui devient de plus en plus une réponse électorale en tant que telle, redéfinit non seulement la place et le sens du vote dans nos démocraties, mais aussi plus largement les usages contemporains du civisme et de la citoyenneté.

— Anne Muxel —

Anne Muxel est directrice de recherches en sociologie et en science politique au CNRS (Cevipof, Sciences Po). Elle a notamment dirigé *La politique au fil de l'âge*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011 ; et a également publié : *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Seuil, 2010 ; (avec Bruno Cautrès) *Comment les électeurs font-ils leur choix ? Le Panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 ; *Toi, moi et la politique. Amour et convictions*, Paris, Seuil, 2008. Ses travaux dans le champ de la

1. Sondage Ipsos, jour du vote, juin 2012.

sociologie politique s'attachent à la compréhension des formes du lien des individus à la politique, au travers de l'analyse de leurs attitudes et de leurs comportements (nouvelles formes d'expression politique, rapport au vote, modes de socialisation et de construction de l'identité politique). Elle a mené de nombreux travaux sur la participation électorale et sur les significations de l'abstention. Elle étudie aussi la transmission des valeurs dans la dynamique générationnelle et est une spécialiste reconnue des études sur la jeunesse (Cevipof, 98 rue de l'Université, 75007 Paris, <anne.muxel@sciences-po.fr>).